

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire ajournée du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska tenue le mercredi 23 septembre 2020 à compter de 8 h 30 par vidéoconférence et à huis clos conformément à l'Arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 26 avril 2020. L'enregistrement de cette séance du conseil est publié sur le site Web de la MRC, conformément au même Arrêté.

PRÉSENCES : M. Pascal Bonin, maire de la ville de Granby, M. Éric Chagnon, maire du canton de Shefford, M. Pierre Fontaine, maire de Roxton Pond, M. Marcel Gaudreau, maire de Saint-Alphonse-de-Granby, M. Jean-Marie Lachapelle, maire de la ville de Waterloo, tous formant quorum sous la présidence de M. Paul Sarrazin, préfet et maire de Sainte-Cécile-de-Milton

ABSENCES : M. René Beaugard, maire de Saint-Joachim-de-Shefford et M. Philip Tétrault, maire du village de Warden

Mme Johanne Gaouette, directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Judith Desmeules, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, et Mme Marlène Pawliw, coordonnatrice aux communications, sont également présentes.

2020-09-348 **RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le quorum étant atteint, il est proposé par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle, appuyé par M. le conseiller Éric Chagnon et résolu unanimement que la séance soit rouverte à 8 h 31.

Note : **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La première période de questions ne peut être tenue en raison du fait que la présente séance du conseil est tenue à huis clos conformément à l'Arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 26 avril 2020. Aucune question n'a été transmise au préalable par le public ou les médias.

2020-09-349 **ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2020/015 – SERVICES PROFESSIONNELS – AGENT DE MISE EN SERVICE EN ARCHITECTURE**

ATTENDU l'appel d'offres numéro 2020/015 relatif aux services professionnels d'un agent de mise en service en architecture dans le cadre du projet de démolition et de construction d'un bâtiment administratif de la MRC;

ATTENDU qu'une seule soumission a été reçue de Solutions d'affaires UL Canada inc.;

ATTENDU que cette soumission est conforme, mais excède de manière considérable les estimés budgétaires de la MRC pour cet appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Pascal Bonin, appuyé par M. le conseiller Marcel Gaudreau et résolu unanimement d'annuler l'appel d'offres numéro 2020/015 vu le coût excessif de la seule soumission reçue.

2020-09-350

LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS D'UN AGENT DE MISE EN SERVICE DE L'ENVELOPPE

ATTENDU le projet de démolition et de construction d'un bâtiment administratif de la MRC;

ATTENDU que la MRC a annulé le processus d'appel d'offres numéro 2020/015 qui visait à mandater une entreprise pour les services professionnels d'un agent de mise en service en architecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Marcel Gaudreau, appuyé par M. le conseiller Pierre Fontaine et résolu unanimement :

1. D'autoriser le lancement d'un appel d'offres sur invitation afin de mandater une firme afin de dispenser les services professionnels requis à titre d'agent de mise en service de l'enveloppe dans le cadre du projet de démolition et construction d'un bâtiment administratif de la MRC;
2. D'assujettir cet appel d'offres aux dispositions de l'article 7.2 du Règlement numéro 2019-322 de gestion contractuelle permettant de se soustraire aux règles prévues à l'article 936.0.1.2 du *Code municipal du Québec*;
3. D'établir le mode d'attribution du contrat sur la base du soumissionnaire conforme ayant prévu le prix le plus bas.

Note :

PÉRIODE DE QUESTIONS

La deuxième période de questions ne peut être tenue en raison du fait que la présente séance du conseil est tenue à huis clos conformément à l'Arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 26 avril 2020.

2020-09-351

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de M. le conseiller Pascal Bonin, appuyée par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle, il est résolu unanimement de lever la séance à 8 h 33.

(signé)

Mme Judith Desmeules,
directrice générale adjointe et
secrétaire-trésorière adjointe

(signé)

M. Paul Sarrazin, préfet